



Convocation pour une réunion du Conseil communal
du vendredi, 20 mars 2026
à 08.30 heures dans la mairie à Oberanven

ORDRE DU JOUR

1. En séance à huis clos :
 - 1.1 Personnel communal : nomination d'un rédacteur dans le groupe de traitement B1.
2. Informations et correspondance.
3. Personnel communal : réduction de stage d'un chargé technique.
4. Remplacement d'un membre au sein de la commission de la transition énergétique.
5. Présentation de l'état d'avancement des lignes directrices de la politique climat dans la commune de Niederanven et approbation de plusieurs résolutions dans le cadre du « Pacte climat » :
 - 5.1 « Leitbild » ;
 - 5.2 « Baueck ».
6. Approbation de plusieurs conventions entre la Commune et :
 - 6.1 l'Office social du Centrest pour l'année 2026 ;
 - 6.2 les communes de Betzdorf, Contern, Sandweiler, Schuttrange et Walferdange concernant la gestion du « Centre intégré pour personnes âgées » (2^e avenant à la convention du 11 mai 1994) ;
 - 6.3 la Fondation Cancer Luxembourg concernant la stratégie « Génération Sans Tabac » ;
 - 6.4 l'État du Grand-Duché de Luxembourg (les Archives nationales) concernant le tableau de tri des documents et des archives de la commune de Niederanven ;
 - 6.5 le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité concernant la Charte d'engagement « Gemengen 2030 ».
7. Approbation de l'avenant à un contrat de mise à disposition précaire.
8. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation.
9. Approbation de plusieurs projets de lotissement :
 - 9.1 au lieu-dit « rue Laach » à Niederanven ;
 - 9.2 aux lieux-dits « Aéroport Findel » et « Boulevard Hoehenhof » à Senningerberg ;
 - 9.3 au lieu-dit « Domaine des Bleuets » à Senningerberg.
10. Transactions immobilières :
 - 10.1 approbation de plusieurs actes notariés :
 - 10.1.1 acquisition gratuite de plusieurs parcelles sises au lieu-dit « rue Helenter » à Rameldange ;
 - 10.1.2 acquisition gratuite de plusieurs parcelles sises aux lieux-dits « rue Gust Graas » et « rue Marie-Antoinette Paquet-Tondt » à Oberanven ;
 - 10.1.3 acquisition gratuite de plusieurs parcelles sises au lieu-dit « rue Gust Graas » à Oberanven ;
 - 10.1.4 acquisition gratuite d'une parcelle sise au lieu-dit « rue Gust Graas » à Oberanven.

10.2 approbation d'un compromis de vente :

10.2.1 acquisition de plusieurs parcelles sises aux lieux-dits « Zwischen Waelen » et « Auf dem Muehlenpfad » à Ernster.

11. Approbation de plusieurs devis.

12. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2024 : approbation.

13. Titres de recettes : approbation.

14. Questions des conseillers – Questions des habitants.

15. Séance restreinte.

Niederanven, le 12 mars 2026.

Le Collège échevinal.